

Pauvreté et santé mentale

Recherche–action

Initiée en partenariat avec la coopérative Cera, la recherche-action s'intéresse prioritairement aux personnes vivant une situation de double exclusion relevant à la fois de problèmes de pauvreté et de santé mentale. Cette double exclusion peut se traduire par des détresses multiples qui supposent une attention, impliquant autant des acteurs de l'aide sociale que de la santé mentale.

Cette mise en commun des ressources peut rencontrer de nombreux obstacles (stigmatisation liée à la santé mentale, résistance persistante face au travail de réseau, sentiment d'impuissance des intervenants, ...). La recherche-action vise à soutenir concrètement l'élaboration concertée de réponses (de type communautaire par exemple) adaptées aux souffrances rencontrées par ce public et à favoriser ainsi l'empowerment, le renforcement de l'estime de soi et la reconstruction de liens sociaux pour les personnes directement concernées.

Six étapes sont envisagées :

1. **Aller à la rencontre du terrain** dans des lieux où ces questions de « santé mentale et pauvreté » se travaillent ou peuvent se travailler. Les rencontres de terrain ont comme objectifs de repérer les démarches et initiatives intéressantes et de débroussailler avec elles la question de la santé mentale et de la pauvreté. Les informations recueillies permettront de mieux situer les enjeux et d'identifier les difficultés et les contraintes des acteurs. Les thèmes qui émergeront de cette étape seront mis au travail dans la suite de la recherche-action.
2. **Réunir lors d'une table ronde** les acteurs des initiatives rencontrées sur le terrain. Cette journée permettra de réunir les 3 catégories d'acteurs concernés (santé mentale, action sociale, usagers) et de débattre des éléments récoltés lors des rencontres afin d'approfondir les difficultés rencontrées sur le terrain et les leviers à soutenir dans l'élaboration d'initiatives qui proposent des réponses aux personnes en souffrance. Il s'agira aussi de situer la faisabilité de l'appel à projets envisagé.
3. **Lancer un appel à projets** pour soutenir de nouvelles initiatives, identifiées comme nécessaires et adéquates et répondant aux critères élaborés par les usagers et les acteurs de terrain.
4. **Organiser une journée d'étude** afin de toucher un public plus large et de le sensibiliser à la problématique étudiée à l'aide :
 - D'une présentation des premiers résultats.
 - D'une mise en débat de ces résultats et des enjeux
 - D'une présentation d'outils.
5. **Suivre et accompagner les projets sélectionnés** durant 2 ans. Deux supervisions seront organisées pour l'ensemble des personnes engagées dans cette démarche.
6. **Publier les enseignements** tirés de ce projet et **organiser des ateliers de formation** pour la dissémination des acquis.



Contact:

Claire BIVORT, Responsable de projets, c.bivort@cresam.be

Christiane BONTEMPS, directrice, c.bontemps@cresam.be

Centre de Référence en santé Mentale, agréé et subventionné par la



Wallonie



Le projet « Santé mentale et Pauvreté » est réalisé en partenariat avec